



Portes ouvertes et inscriptions des anciens et nouveaux élèves :

- ⇒ le mardi 03 septembre de 17h00 à 19h00 (yvracais + les autres communes de la CDC*)
- ⇒ le mercredi 04 septembre de 15h00 à 19h00 (yvracais + les autres communes de la CDC*)
- ⇒ le jeudi 05 septembre de 17h00 à 19h00 (hors CDC*)
- ⇒ le lundi 09 septembre de 17h00 à 19h00, journée portes ouvertes à l'école de musique
- ⇒ Reprise des cours le lundi 16 septembre 2024

Les cours sont dispensés pendant la période scolaire tous les jours du lundi au samedi inclus.

Tarif trimestriel	QUOTIENT FAMILIAL				Pour habitants CDC*	Hors CDC*
	< 4000 €	4000 à 8000 €	8000 à 12000 €	> 12000 €		
Droit d'inscription (annuel et par élève)	11 €	16,5 €	22 €	27,5 €	36,5 €	44 €
Éveil ou Initiation	24,5 €	30 €	36,5 €	42 €	53 €	66 €

* Communauté De Communes Les Rives de la Laurence

Pôle culturel Jacques Mayoux - 7 av. de Blanzac 33370 YVRAC

05.56.23.78.97 - 06.03.11.39.09

musique@yvrac.fr - www.yvrac.fr

www.facebook.com : Ecole-Municipale-de-Musique-dYvrac



École Municipale de Musique d'Yvrac



éveil et initiation le guide de l'élève

saison 2024-2025

Le Parcours découverte : ÉVEIL 1 et 2 / INITIATION 1 et 2

À quel âge je peux intégrer le cycle ?

- ⇒ le cours d'éveil est ouvert aux enfants dès 3 ans
- ⇒ les cours d'éveil de 1ère et 2e année sont ouverts aux enfants scolarisés en petite et moyenne section de maternelle.
- ⇒ les cours d'initiation de 1ère et 2e année sont ouverts aux enfants scolarisés en grande section de maternelle et à ceux du cours préparatoire (CP)

Comment s'organisent les cours ?

- ⇒ les cours d'éveil 1ère et 2e année sont de 45 minutes hebdomadaire.
Les lundis de 17h15 à 18h00
Les mercredis de 16h30 à 17h15
- ⇒ les cours d'initiation 1 et 2 sont de 1 heure hebdomadaire
Les lundis de 18h à 19h
Les mercredis de 15h30 à 16h30



Quels sont les objectifs des cours d'éveil et d'initiation ?

- ⇒ développer l'écoute de soi et des autres.
- ⇒ apprendre à se repérer et se déplacer dans l'espace.
- ⇒ découvrir les différentes familles d'instruments.
- ⇒ pratiquer la mémorisation et l'improvisation musicale et corporelle.
- ⇒ l'activité d'éveil musical est destinée à préparer les enfants à la pratique vocale et instrumentale, en explorant les notions essentielles du langage musical : le son, le rythme, la mélodie et l'harmonie.

Quelle restitution ?

- ⇒ une petite représentation sera proposée chaque année, pour montrer aux parents le travail effectué par les enfants.

Quelle orientation ?

- ⇒ parallèlement au cours d'initiation de 2e année, je peux choisir l'instrument que je vais pratiquer. Je pourrai alors intégrer le premier cycle d'enseignement musical dès 7 ans.



À toi de jouer !